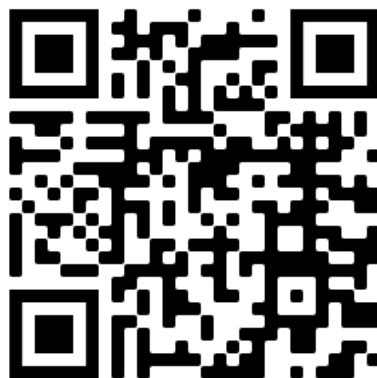


Je m'inscris en 1^{ère} secondaire

Dans ce livret, tes parents et toi trouverez toutes les informations utiles sur l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, ainsi que sur la procédure d'inscription.

Rends-toi aussi sur notre site internet

<http://www.saintlouis.be/secondaire/> ou scanne le code QR ci-dessous pour télécharger ce livret et voir des photos et des vidéos de l'Institut Saint-Louis qui sera peut-être ta future école !



L'INSTITUT SAINT-LOUIS

Enseignement secondaire général

Une journée à l'Institut Saint-Louis

Si je suis inscrit.e à Saint-Louis, voici comment se dérouleront mes journées :

- **J'arriverai avant 8h20 à l'école**
- **Je me rendrai seul en classe avant la sonnerie**
- **J'aurai 3h de cours avant la récréation du matin (20 min)**
- **J'aurai 2h de cours avant le repas de midi**

Durant le temps de midi, je pourrai :

- **Aller au réfectoire et manger mon repas ou sortir de l'école si mes parents m'y autorisent**
- **Jouer au basket ou au mini-foot dans la cour**
- **Aller au CEDOC (Centre de documentation) pour travailler ou consulter des documents**
- **Participer à un cours de remédiation**

J'aurai 2h de cours l'après-midi.

Après les cours à 15h40, je pourrai :

- **Rentrer chez moi**
- **Rester au CEDOC**

Le mercredi, je terminerai soit à 12h05, soit à 12h55.

L'INSTITUT SAINT-LOUIS

Enseignement secondaire général

Mes cours à l'Institut Saint-Louis

À l'école secondaire, j'ai un.e titulaire (parfois deux) mais contrairement à l'école primaire, il.elle ne me donne qu'un seul cours (parfois deux). Les autres professeurs viennent chacun, à tour de rôle, donner leurs cours dans ma classe selon un horaire fixé pour toute l'année scolaire. Pour certains cours, comme les cours d'éducation technologique et artistique ou les cours d'éducation physique et sportive, je ne suis pas dans mon local habituel.

En 1^{ère} année, ma grille horaire est composée de :

- **6h de français**
- **5h de mathématiques**
- **4h de néerlandais**
- **4h d'étude du milieu (en néerlandais si j'ai choisi l'immersion)**
- **3h d'éducation physique et sportive**
- **3h de sciences (en néerlandais si j'ai choisi l'immersion)**
- **2h de religion catholique**
- **1h d'éducation artistique**
- **1h d'éducation par la technologie**
- **3h d'activités complémentaires en latin**
- **1h supplémentaire de néerlandais si j'ai choisi l'immersion**

En 2^{ème} année, il y a quelques changements :

- **5h de français au lieu de 6h**
- **5h de mathématiques au lieu de 4h + 1h**
- **1h d'éducation musicale au lieu d'1h d'éducation artistique**
- **2h d'activités complémentaires en latin au lieu de 3h**
- **2h d'activités complémentaires au choix**
- **Si j'ai eu des difficultés en 1^{ère}, 2h de renforcement au lieu des 2h d'activités complémentaires**

L'INSTITUT SAINT-LOUIS

Enseignement secondaire général

L'immersion en néerlandais

Si l'immersion t'intéresse, va voir la vidéo sur notre site internet !



Tu trouveras également toutes les informations nécessaires ci-dessous.

De quoi s'agit-il ?

Nous organisons un programme d'immersion en néerlandais. Il s'agit, pour les élèves qui en auraient fait le choix préalablement, d'un projet d'enseignement **en néerlandais de certains cours de la formation commune.**

L'offre d'enseignement

En 1^{re} et en 2^e secondaires, les cours donnés en néerlandais sont :

- le cours d'étude du milieu (4h)
- le cours de sciences (3h)

En 3^e et 4^e, l'enseignement en immersion concerne :

- le cours de sciences (3h ou 5h selon l'option de l'élève) le
- cours de géographie (2h)
- le cours d'histoire (2h, si l'élève n'a que 3h de sciences)

En 5^e et 6^e, les élèves suivent en néerlandais :

- le cours de mathématiques (4h, 6h ou 8h)
- le cours de formation géographique et sociale (2h)

Le cours de néerlandais est adapté pour les élèves qui sont en immersion.

La méthode

On parle d'immersion tardive car les élèves commencent tous en 1^{re} secondaire. La méthode utilisée s'appelle EMILE, ce qui signifie : **Enseignement de Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère.**

Il ne s'agit donc pas de cours de néerlandais supplémentaires mais bien de **matières enseignées en néerlandais (sciences, EDM, géographie, ...)**.

Les professeurs tiennent compte du fait que les élèves débutants ne parlent pas le néerlandais en commençant le projet. Ils adaptent leur vocabulaire, parlent plus lentement et s'assurent continuellement de la bonne compréhension du cours par leurs élèves.

Progressivement, le niveau de langue augmente car **un des objectifs est d'étudier la même matière que pour le cours donné en français.**

Témoignages d'élèves

- « Je ne regrette pas que mes parents m'aient inscrit en immersion. Au contraire, je suis très content car cela m'a beaucoup aidé durant mes études et cela m'aidera sûrement encore plus tard. L'immersion n'est pas seulement une question de langue, c'est aussi une question de connaissances et une culture diversifiée. Nous avons un tiers de nos cours en néerlandais : cela augmente fortement nos possibilités d'en apprendre plus et d'avoir une connaissance globale. »

- « Au début, l'immersion vous semblera peut-être un peu difficile mais vous vous y habituerez petit à petit. Alors, restez motivés ! »

- « Mon frère et mes grandes sœurs étaient aussi en immersion. L'immersion est un peu comme une belle et importante tradition dans ma famille. »

L'INSTITUT SAINT-LOUIS

Enseignement secondaire général

Et après la 2^{ème} année ?

L'Institut Saint-Louis offre un enseignement général de transition.

En 3^{ème} année, en plus des cours de formation commune, je devrai faire un choix d'option :

- **Option latin**
- **Option sciences économiques**
- **Option sciences sociales**
- **Ces options sont organisées en 2 filières : la filière linguistique et la filière scientifique**

En 5^{ème} année, je devrai à nouveau choisir, cette fois parmi les 5 filières :

- **Latin**
- **Sciences économiques**
- **Sciences humaines**
- **Langues modernes**
- **Sciences**

Si j'ai choisi de faire mon parcours en immersion néerlandaise, toutes ces options et filières me seront proposées en version « immersion ».

L'INSTITUT SAINT-LOUIS

Quel est l'état d'esprit et quelles sont les valeurs de l'Institut Saint-Louis ?

Les textes qui suivent sont très importants car, avant de choisir une école, il faut être sûr que tu t'y sentiras bien. Prends le temps, avec tes parents et ta famille, de lire nos projets d'établissement, pédagogique et éducatif. Assure-toi de les avoir bien compris et d'être en accord avec ceux-ci avant de choisir l'Institut Saint-Louis.

Projet d'établissement

FORMATION DE PERSONNES RESPONSABLES

- ❑ Sensibilisation à l'intériorité
 - Dans l'affirmation de notre identité chrétienne, donner une priorité à l'intériorité et favoriser le dialogue entre tous, croyants et non-croyants.
- ❑ Formation à l'esprit critique
 - Augmenter les sources d'information et favoriser le recours à celles-ci dans le but d'une confrontation critique (CEDOC, conférences-débats, cours, Internet, ...).
 - Eveiller au sens de la formation globale de la personne au travers du parcours scolaire. Dans ce but, amener chacun à percevoir au mieux et à exercer ce qui relève de sa responsabilité première dans l'apprentissage.
 - Accompagner les élèves dans la construction d'un projet personnel et encourager toute démarche les amenant à un choix adéquat d'études supérieures.
 - Développer la participation des élèves (conseil d'élèves, ...).
- ❑ Développement d'une autonomie dans la construction de savoirs et l'acquisition de compétences
 - Susciter chez les parents la prise de relais dans cette construction en les sensibilisant à leur rôle essentiel de partenaire de l'école (réciprocité de la communication, suivi de nos conseils, des résultats, participation à la vie de l'école, ...).
 - Améliorer la qualité de notre communication entre les différents partenaires de l'école : parents, élèves, enseignants.
 - Donner un contenu au temps « perdu » (animation, ...).

- Proposer aux aînés la rédaction d'un travail académique de fin d'étude afin de les entraîner à la recherche et à la gestion du temps.
- Sensibilisation à la culture et à l'humanisme
 - Encourager toute démarche favorisant l'éveil des sensibilités au beau, à l'autre, au monde, au refus d'a priori.
 - Se référer aux droits de l'homme y compris dans la gestion de situations vécues au sein de l'école.
 - Promouvoir la prise de conscience européenne.
 - Mener des actions qui concrétiseront cette solidarité au profit du fonds de solidarité de l'Institut.
 - Favoriser l'apprentissage de la langue néerlandaise comme outil de communication pour contribuer à une meilleure intégration de nos élèves dans la réalité bruxelloise (enseignement par immersion, ...).
- Développement de la personne et de ses habiletés relationnelles
 - Favoriser dans la gestion des conflits le recours à la médiation et aux techniques de communication non violente.
 - Permettre un épanouissement complet de l'élève par l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (animations de la cellule EVRAS).
 - Lutter contre le harcèlement entre jeunes à l'école en favorisant un climat bienveillant et accueillant. Inscrire le travail de prévention dans les habitudes de l'école afin qu'elles s'inscrivent dans la durée. Présence d'un service de médiation scolaire.
- Formation au développement durable -problèmes environnementaux- qualité de vie
 - Sensibiliser à la gestion solidaire de règles de vie connues de tous.
 - Sensibiliser au respect quotidien du milieu de vie, à l'utilisation judicieuse des ressources et à la gestion des déchets.
 - Education à la santé (alimentation, sommeil, hygiène de vie, ...).

Projet éducatif

◆ L'institut Saint-Louis

Depuis plus de 160 ans, au cœur de la ville, au cœur de la vie ...

L'institut Saint-Louis fut fondé en 1858 en vue d'accueillir les élèves issus du nouveau quartier Léopold.

Au fil des années se développèrent, parallèlement aux Humanités, un Institut Supérieur de Commerce et des Facultés Universitaires qui devinrent autonomes dans les années 1960.

L'institut Saint-Louis compte actuellement une école maternelle, une école primaire (sur trois sites d'implantation) et un établissement secondaire général : les Humanités. Celles-ci préparent aux études supérieures. Une 7^e année ou section de Mathématique Spéciale prépare les élèves aux examens d'entrée à l'université.

L'institut Saint-Louis fait partie des collèges archiépiscopaux de l'Archevêché de Malines- Bruxelles. Le Pouvoir Organisateur entend continuer la tradition spirituelle et pédagogique de ses fondateurs à l'heure où l'éducation suppose plus que jamais une formation au sens, aux valeurs et à la citoyenneté européenne. Par son histoire et son existence, il participe, dans un régime de liberté d'enseignement aux responsabilités d'un service scolaire offert à la société.

Aujourd'hui, la diversité culturelle de notre institut représente une opportunité d'échanges et de connaissance de l'autre, d'enrichissement de chacun et aussi de notre établissement.

Dès l'origine, nos communautés éducatives se sont affirmées comme étant d'appartenance catholique par référence à la vie et à l'enseignement de Jésus-Christ. L'institut Saint-Louis est l'héritier de cette attitude responsable et ne peut s'y dérober. L'humanisme chrétien dont il se revendique l'amène tout autant à reconnaître, dans un esprit de tolérance la pluralité des convictions et des cultures au sein de la société.

◆ Nos objectifs éducatifs

Nous voulons accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille; les parents sont en effet les premiers responsables de l'éducation de leur enfant. L'institut considère l'élève dans sa singularité, il l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Il accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.

L'œuvre d'éducation est une tâche commune à tous ceux qui interviennent dans la vie de la communauté scolaire : à la direction, au personnel enseignant et d'éducation, aux parents, aux élèves eux-mêmes, aux différentes instances de la société.

Au-delà des particularismes inévitables et somme toute enrichissants, cela suppose que chaque partenaire concoure, selon ses responsabilités et compétences, au même but. Une volonté de communication, de concertation et de transparence entre les différents acteurs garantit la confiance indispensable au développement harmonieux de la personnalité.

◆ Valeurs clefs

Pour atteindre ces objectifs, quatre valeurs apparaissent comme des **valeurs clefs** de toute éducation à la vie évangélique comme à la citoyenneté. Ci-dessous, nous les énonçons comme gages de bonheur pour l'humanité future, proche ou lointaine.

- L'éducation à la **VIE** qui vise l'épanouissement de toute la personne humaine et qui englobe les perspectives spirituelles, intellectuelles, émotionnelles, corporelles, culturelles ...
- L'éducation à la **LIBERTE** estimée comme un bien suprême et qui se traduit entre autres par l'acquisition progressive de l'autonomie, par la reconnaissance de la responsabilité personnelle en attitudes, actes et paroles, par l'exclusion des abus...
- L'éducation à la **PAIX** qui vise entre autres l'apprentissage de la convivialité, de la sociabilité, de l'antiviolence, de la reconnaissance des différences, du pardon et de la réconciliation...
- L'éducation à l'**EQUITE** qui porte entre autres sur l'intégrité, la justice, la recherche de la vérité, la conformité aux règles de la morale chrétienne ...

◆ Pour résumer et conclure

Saint-Louis est un lieu d'enseignement, d'éducation aux valeurs évangéliques, humanistes et démocratiques. Il est un lieu où se propose la foi chrétienne, où celle-ci doit pouvoir trouver de quoi se nourrir et se développer. Ce faisant, il se veut accueillant à tout jeune même en recherche mais à tout le moins respectueux du présent projet.

Régulièrement, un retour au projet éducatif doit être prévu. La source principale de référence demeure "**MISSION DE L'ECOLE CHRETIENNE**".

Projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'école chrétienne se fonde sur un ensemble de convictions partagées dont la source est le Projet pédagogique de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique. Sa réalisation, outre la mise en œuvre des moyens nécessaires, suppose l'adhésion de chaque partenaire.

Notre école se veut un lieu de formation et d'émancipation, de culture et de vie. Notre objectif pédagogique aura donc comme préoccupation première :

- de permettre à tout étudiant désireux d'entreprendre une formation d'enseignement général d'être initié à l'esprit humaniste à travers des disciplines enseignées ;
- de favoriser par des pratiques pédagogiques adaptées, structurées et cohérentes le développement intellectuel optimal de l'élève, par l'acquisition de savoirs et de compétences ;
- d'inscrire cet apprentissage dans le cadre d'un épanouissement harmonieux de la personnalité. Cela suppose que soient privilégiés l'ouverture d'esprit, le respect réciproque, l'accession progressive à l'autonomie ainsi qu'aux relations adultes.

1. Notre pédagogie veut donner du sens à l'apprentissage.

L'élève en est le centre en même temps qu'il en devient l'acteur principal par sa motivation, son travail, ses initiatives, sa curiosité intellectuelle, sa volonté de progresser.

Cet apprentissage, au-delà de l'acquisition de savoirs et de compétences suppose également :

- le développement de la créativité, de l'esprit critique et du jugement ;
- le souci d'apprendre dans la perspective d'études supérieures ;
- d'une réflexion lucide sur l'orientation en fonction des motivations, des aptitudes, d'une insertion progressive dans la vie sociale et professionnelle.

2. Notre pédagogie cherche à promouvoir la coopération et la responsabilité.

Dans cet esprit, elle s'appuiera sur :

- une évaluation réfléchie, exigeante et humaine en termes de perspectives ;
- une écoute aux demandes formulées par les élèves et les parents et une volonté de régler positivement les éventuels conflits internes et externes que peut rencontrer une école ;
- des initiatives permettant aux jeunes de s'ouvrir à une dimension européenne et mondiale ;

- la mise en place de mesures de remédiation et d'accompagnement ;
- des comportements de travail qui favoriseront la solidarité, la communication et l'autonomie ;
- le respect de règles de vie claires, connues de tous et partagées.

3. Notre pédagogie s'enrichit de la différence.

- Elle cherche à assurer aux élèves en difficulté comme aux plus performants les occasions d'épanouissement.
- Elle encourage la diversité des approches d'apprentissage.
- Elle stimule le jeune à prendre conscience de son identité, à acquérir plus d'autonomie et d'estime de soi.
- Elle veille à construire des relations de qualité pour faire naître le sens du lien social.
- Elle reconnaît chacun, y compris dans ses hésitations, tout en l'aidant à trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses décisions de femme et d'homme en devenir.
- Elle affirme son identité chrétienne par l'adhésion aux valeurs évangéliques.

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres.

Notre projet éducatif et pédagogique propose un cadre qui, loin d'être exhaustif, constitue une référence de réflexion pour notre communauté scolaire dans son cheminement.

L'INSTITUT SAINT-LOUIS

Procédure d'inscription

Tu as fait ton choix et tu en as discuté longuement avec tes parents ? Voici comment introduire une demande d'inscription :

Toutes les demandes d'inscription pour la 1^{re} doivent se faire via le dépôt du FUI (Formulaire Unique d'Inscription) qui vous a été transmis par l'école primaire avant le 31 janvier 2022.

Une fois le formulaire dûment complété, vous pourrez le déposer à partir du lundi 14 février 2022 jusqu'au vendredi 11 mars 2022 inclus dans l'école de votre premier choix. En échange, vous recevrez un accusé de réception contenant les informations qui serviront en cas de classement des demandes d'inscription.

À Saint-Louis, les inscriptions s'effectueront exclusivement selon l'horaire ci-joint et sans rendez-vous préalable. Attention, nous ne serons pas disponibles le 18 février 2022 en raison de notre journée pédagogique. L'horaire est également consultable sur notre site internet.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur les inscriptions, nous vous invitons à consulter le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante :

www.inscription.cfwb.be



Sachez également qu'il est possible d'obtenir de nombreux documents et attestations sur le site de votre commune ainsi que sur votre registre national sur le site du SPF Intérieur :

<https://www.ibz.rnr.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/>



Demandes d'inscription en 1^e secondaire

Les dépôts de FUI se dérouleront du 6 février au 10 mars 2023 exclusivement selon l'horaire suivant et sans rendez-vous :



Nous sommes fermés :

- Le 10 février de 9h à 10h30
- le 17 février après-midi



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 – 12h30	9h00 – 12h30	9h00 – 12h30	9h00 – 12h30	9h00 – 12h30
14h00 – 16h30	14h00 – 16h30	-	14h00 – 16h30	14h00 – 16h30

Chaque parent se munira du FUI (Formulaire Unique d'Inscription) remis par l'école primaire (au plus tard le **27 janvier 2023**). Le volet confidentiel du FUI peut être rempli en ligne avant de déposer le FUI.

• **L'ordre chronologique n'a pas d'importance durant la période d'inscription : il est donc inutile de se précipiter les premiers jours (risque de file d'attente importante).**

• **Il faut prévoir de 10 à 15 minutes pour chaque demande d'inscription.**

Documents à fournir obligatoirement dans les cas suivants :

1. EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE CONCERNANT LE DOMICILE ACTUEL DE L'ÉLÈVE :

- Soit une **composition de ménage** de l'enfant ou du parent avec lequel l'enfant est domicilié
- Soit un **historique de résidence de l'enfant et du parent** avec lequel il est domicilié
- Soit **l'impression des données disponibles de la carte d'identité de l'enfant et du parent** avec lequel il est domicilié.

2. SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE VALOIR UNE AUTRE ADRESSE QUE CELLE DU DOMICILE DE L'ENFANT :

* POUR LE DOMICILE DU 2^{ème} PARENT (si les parents sont séparés et qu'ils désirent faire valoir le domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié) :

- Soit une **composition de ménage** du 2^{ème} parent
- Soit un **historique de résidence** du 2^{ème} parent
- Soit **l'impression des données disponibles sur la carte d'identité** du 2^{ème} parent.

* POUR LE DOMICILE DE L'ÉLÈVE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION DANS L'ÉCOLE PRIMAIRE ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE :

- Un **historique de résidence** de l'enfant

3. SI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE LA PRIORITÉ « FRATRIE » (lorsque tout autre mineur ou majeur résidant, à temps plein ou temps partiel, sous le même toit que l'enfant à inscrire, fréquente déjà l'établissement) :

- Une **composition de ménage**

Dans les cas repris ci-dessus, la demande d'inscription ne sera pas acceptée si les documents exigés ne sont pas présentés !

113, rue du marais -1000 Bruxelles

www.saint-louis.be

Tél :02/209 17 11